



Beauvais, 02 novembre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département de l'Oise, 100% utile pour les communes
Inauguration de l'école maternelle de Saintines
Mercredi 03 novembre 2010 à 11h00
Rue du château (mairie) - Saintines

Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, Gilles Masure, Conseiller général, et Jean-Pierre Desmoulins, Maire inaugureront l'école maternelle « Louis Collas » de Saintines ce mercredi 3 novembre.

> Le Conseil général contribue à offrir de nouveaux services de proximité

L'inauguration de ce jour consiste en une opération de construction de l'école maternelle de la commune, qui prendra le nom d'un ancien Maire, « Louis Collas ».

Alors que les 50 enfants étaient accueillis précédemment dans un bungalow, le nouveau bâtiment permettra d'accueillir les enfants dans 2 salles de classe modernes, une salle de repos, et une tisanerie.

D'un montant de 626.948 €, les travaux ont été financés à hauteur de 253.800 € (40%) par le Conseil général.

Depuis 2004, le Conseil général a accompagné la ville de Saintines pour près de 500.000 € sur différents projets, par exemple les aménagements de voirie et la restauration de l'église St-Denis-St-Jean-Baptiste.

> Le Conseil général, premier partenaire des collectivités locales, sur le plan financier et technique

De manière plus globale, les interventions du département en faveur des communes s'élèvent à 50 millions d'euros pour l'année 2010, suite à la Décision modificative n°1 qui vient d'être votée par la majorité.

Il s'agit d'un effort conséquent et d'un signe fort pour l'économie et l'emploi local : à travers l'aide aux communes, ce sont les entreprises et l'activité économique du Département qui sont confortées.

Le Conseil général conscient de l'importance de l'aide aux communes pour permettre notamment aux plus petites d'entre elles de poursuivre une politique dynamique en faveur de l'aménagement de leur territoire, souhaite poursuivre son effort.

Au-delà de ces aides financières, et face à une complexité croissante dans le montage de projets, le Conseil général de l'Oise a décidé de doubler son aide financière par un soutien technique et s'est doté de nouvelles structures de coopération pour venir épauler les communes du département, dans un esprit partenarial, avec : la Centrale d'achat public de l'Oise (CAO), la Société d'aménagement de l'Oise (SAO) et l'Association départementale pour les Territoires de l'Oise (ADTO).